

ECONOMIE vendredi 22 février 2013

L'OCDE favorise une concurrence déloyale

»Philippe Braillard et Henri Schwamm*



Les invités

*Professeurs honoraires
de l'Université de Genève

La lutte contre l'évasion fiscale conduite à grand renfort de publicité par la communauté internationale est profondément biaisée. Les institutions internationales (OCDE, Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales) et les grands pays membres du G20 sont loin d'appliquer les beaux principes qu'ils proclament, à commencer par celui du level playing field. Leur action contre l'évasion fiscale est lacunaire et trompeuse. Elle se concentre sur quelques cibles, au premier rang desquelles figure sans doute la Suisse, et elle ignore délibérément les plus grandes places financières favorisant systématiquement l'évasion fiscale et le blanchiment d'argent sale. Impliqué dans ce processus, montré du doigt et mis sous pression, notre pays s'est révélé incapable de comprendre cette réalité politique et de réagir en développant une véritable stratégie et en dénonçant l'hypocrisie et les intérêts cachés de ceux qui prétendent lui imposer la vertu. Par leur passivité, nos autorités ont laissé s'instaurer une concurrence déloyale et ont porté atteinte à la compétitivité de notre place financière.

Lors du G20 de Londres en 2009, les grandes puissances économiques mondiales proclament leur ferme volonté de lutter contre les paradis fiscaux, portant selon elles une lourde responsabilité dans la crise financière qui frappe le monde de plein fouet. L'établissement par l'OCDE de trois listes classant les Etats en fonction de leur respect des standards internationaux est alors le résultat de marchandages voire de chantages politiques assez sordides entre les grandes puissances; ainsi, les deux principales places d'évasion fiscale dans le monde (Etats-Unis et Royaume-Uni) se retrouvent sur la liste blanche, de même que plusieurs de leurs dépendances offshore (îles Anglo-Normandes, îles Vierges américaines, etc.) alors qu'un centre financier comme Hongkong n'est même pas pris en compte. Quant à la Suisse, totalement tenue à l'écart jusqu'il y a peu de ce groupe des 20, alors qu'elle est la 19e puissance économique au monde, elle en est l'une des cibles privilégiées.

La même logique de rapports de force prévaut au sein du Forum mondial de l'OCDE en charge de l'instauration de la transparence et de l'échange d'informations à des fins fiscales.

Choix arbitraires et criantes inégalités de traitement caractérisent en effet les procédures d'évaluation par les pairs conduites au sein de ce Forum. Ainsi les critères à remplir pour passer de la phase I (évaluation de la qualité du cadre juridique et réglementaire en matière d'échange de renseignements) à la phase II (évaluation de la mise en application concrète de ce cadre) ne sont pas suffisamment précis et permettent diverses interprétations. C'est ce qui a conduit la Suisse à se voir recalée lors de la phase I (sort qu'elle partage avec des pays tels que Vanuatu et le Liban). Certes, les autorités de notre pays ont une part de responsabilité, car elles n'ont pas su fixer des priorités dans l'adaptation de la législation interne et ont pris un certain retard. Il n'en reste pas moins que des Etats se trouvant dans des situations très semblables à celle de la Suisse (tels l'Autriche et Monaco) ont pu franchir cette étape. On a même autorisé une vingtaine de pays (au nombre desquels les Etats-Unis et le Royaume-Uni) à subir un examen combiné des phases I et II sans que ce choix ait été justifié. Par ailleurs, les Etats-Unis avec leurs sociétés totalement opaques telles que celles du Delaware et, d'une manière plus générale, les pays anglo-saxons avec leurs trusts n'ont pas été recalés dans les évaluations par les pairs, car on n'a pas vraiment cherché à évaluer la capacité des autorités

fiscales de ces Etats d'identifier les véritables ayants droit économiques de ces structures ou véhicules juridiques. On s'est borné à leur adresser de simples recommandations.

La manière dont la Principauté de Monaco a été évaluée au sein du Forum mondial illustre parfaitement l'arbitraire qui préside aux travaux de cette institution. Le 13 octobre 2010, l'ancien ministre français François d'Aubert, président du Groupe d'évaluation par les pairs de ce forum, déclarait au quotidien Les Echos: «Quant à Monaco, son rapport a été adopté après que la Principauté s'est engagée à conclure très rapidement un accord d'échange d'informations avec l'un de ses partenaires les plus pertinents, l'Italie.» Or, force est de constater qu'en février 2013 un tel accord avec l'Italie, pays dont de nombreux ressortissants utilisent la place financière monégasque pour échapper au fisc de leur pays, n'a toujours pas été conclu, sans conséquence pour Monaco.

De toute évidence, au sein du G20 et de l'OCDE, la France protège Monaco qui est un paradis fiscal sous son contrôle, comme le fait par ailleurs le Royaume-Uni à l'égard de ses territoires dépendants, à commencer par les îles Anglo-Normandes et Gibraltar. La Principauté ne présente pour Paris aucun risque en matière d'évasion fiscale, puisque les Français résidant à Monaco sont imposés en France. Les banques françaises sont largement présentes dans la Principauté, place financière dont plus de deux tiers des comptes sont offshore et qui accueille plus de 30000 frontaliers français. On comprend donc pourquoi le gouvernement français avait intérêt à épargner Monaco alors qu'il focalisait ses attaques sur la Suisse: en dénonçant de manière fracassante notre pays (comme l'a fait le président Sarkozy en 2011 lors du G20 de Cannes), en usant de sa présidence du groupe d'évaluation au sein du Forum mondial pour recaler la Suisse, en dénonçant les forfaits fiscaux suisses (qui font pourtant pâle figure en comparaison de l'absence d'impôt sur le revenu et sur les successions – en ligne directe – qu'offre Monaco), ou encore en accusant indûment la Suisse de non-coopération en matière d'échange de renseignements fiscaux (rapport annuel 2012 du gouvernement français).

Tout en poursuivant leurs efforts pour lutter contre l'évasion et la fraude fiscales, les autorités suisses devraient cesser de faire preuve de naïveté et d'angélisme à l'égard des institutions telles que le G20 ou l'OCDE et son Forum mondial, et dénoncer avec force et constance l'hypocrisie et le cynisme des Etats, en particulier des grandes puissances. C'est la condition sine qua non pour que cesse cette concurrence déloyale.